

Notice de pose

NORMES APPLICABLE : NF .EN 976- 2 ET N.F.P 16-451-1/CN

RECEPTION DU PRODUIT

VÉRIFIER LE BON ÉTAT DU PRODUIT

AUCUNE RÉCLAMATION SERA ACCEPTÉE SANS QUELLE N'AIT ÉTÉ PRÉALABLEMENT SIGNALÉE SUR LE BORDEREAU DE LIVRAISON.

POSE STANDARD PRODUIT ENTERRÉ

LA FOUILLE

LE PRODUIT SERA POSITIONNÉ AU CENTRE DE LA FOUILLE UNE DISTANCE DE 30 CM MINIMUM SERA RESPECTÉE ENTRE LE PRODUIT ET LES PAROIS DE LA FOUILLE.

LIT DE POSE

LE LIT DE POSE SERA HORIZONTAL ET DE NIVEAU. LE PRODUIT SERA POSÉ HORIZONTALEMENT, DE NIVEAU SUR UN LIT DE SABLE FIN OU GRAVIER D'UNE ÉPAISSEUR DE 20 CM COMPACTÉ (GRAM 6 MM MAXI)

LE REMPLISSAGE DU PRODUIT EST OBLIGATOIRE SIMULTANÉMENT AU REMBLAYAGE

LE REMBLAI LATÉRAL DE 30 CM DE CHAQUE COTÉ DE LA CUVE RÉALISÉ AU SABLE FIN OU GRAVIER (GRM 6MM MAXI) PAR COUCHES SUCCESSIVES DE 30 CM.

LA COUVERTURE

D'UNE ÉPAISSEUR DE 40 CM MAXI AU-DESSUS DU PRODUIT SERA RÉALISÉE AVEC DU SABLE OU DE LA TERRE VEGETALE NON ARGILEUSE DEBARRASSÉE DE TOUT ÉLÉMENTS QUI PUISSENT ENDOMMAGER LE PRODUIT (CAILLOUX, RACINE ETC).

DANS LE CAS D'UNE POSE AVEC REHAUSSE

SEULE UNE REHAUSSE ADAPTÉE (POIDS RÉDUIT POLYESTER, PVC OU PE) EST ACCEPTÉE

L'USAGE D'UNE REHAUSSE BETON EST FORMELLEMENT INTERDIT (ANNULE IMMÉDIATEMENT LA GARANTIE).

POSE TERRAIN INONDABLE OU NAPPE PHREATIQUE

UN RADIER BETON SERA OBLIGATOIREMENT RÉALISÉ EN FOND DE FOUILLE SUR LEQUEL VIENDRA UN LIT DE POSE EN SABLE CIMENT (200KG M3) D'UNE ÉPAISSEUR DE 20 CM. LA CUVE SERA OBLIGATOIREMENT SANGLÉE (OPTION SANGLE). **(LE CALCUL DU RADIER EST À LA CHARGE DE L'INSTALLATEUR).**

En aucun cas le niveau d'eau de la nappe ne pourra atteindre la mi-hauteur du produit installé.

Dans le cadre de produit submergé, une étude spécifique sera réalisée par notre bureau d'étude.

VENTILATION

Le branchement des ventilations sera réalisé conformément au DTU 64-1

POSE SPECIFIQUE

PASSAGE DE VEHICULE, EN PROFONDEUR, OU STOCKAGE DE CHARGES LOURDE :

DANS LE CAS OU LA PARTIE SUPÉRIEURE DU PRODUIT EST ENTERRÉE À PLUS DE 40 CM DE PROFONDEUR, OU À MOINS DE 3 MÈTRES D'UN PASSAGE DE VÉHICULE, OU D'UN STOCKAGE DE CHARGE LOURDES OU D'UN TALUS DE TERRE, LA RÉALISATION D'UNE DALLE AUTOPORTANTE EST OBLIGATOIRE.

LA DALLE REPOSERA SUR DES MASSIFS INDÉFORMABLES INDÉPENDANTS DU PRODUIT. DANS TOUS LES CAS LA DALLE DOIT ÊTRE DÉSO-LIDARISÉE DE TOUTS ÉLÉMENTS DU PRODUIT. LE POIDS DE LA DALLE NE DOIT À AUCUN MOMENT ÊTRE SUPPORTÉ PAR LE PRODUIT. **UNE DALLE PREFABRIQUÉE EST CONSEILLÉE.**

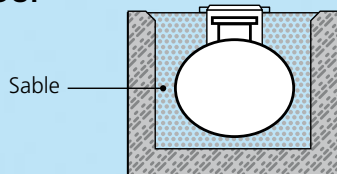
TOUTE INSTALLATION NON-CONFORME ANNULE IMMÉDIATEMENT LA GARANTIE

EN CAS DE DOUTE VEUILLEZ APPELER NOTRE BUREAU D'ÉTUDE

Tel : 04 67 90 62 85 - Fax : 04 67 90 68 30

REHAUSSES BETON INTERDITES

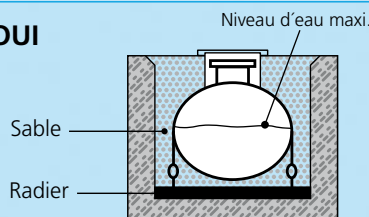
OUI



POSE EN TERRAIN SEC

REHAUSSES BETON INTERDITES

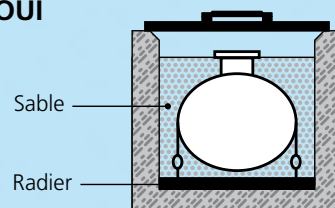
OUI



POSE EN ZONE HUMIDE

REHAUSSES BETON INTERDITES

OUI



POSE AVEC DALLE AUTOPORTANTE

IMPORTANT : LE SERRAGE DES SANGLES DOIT PERMETTRE DE GLISSER LES DOIGTS DE LA MAIN ENTRE LE PRODUIT ET LA SANGLE. UN SERRAGE TROP IMPORTANT PEU FISSURER LE PRODUIT ET ANNULE LA GARANTIE.